



École départementale de musique
de la Haute-Saône
Établissement agréé par l'État

ANNEXE 2b

Projet pédagogique / Règlement des études

PRATIQUES COLLECTIVES

Charte des pratiques amateurs

Site : www.edm70.fr

1) Généralités

Types de pratiques

Les pratiques collectives n'ont de sens que si elles ont une capacité à évoluer, en terme de variété d'approches musicales et de qualité (ouverture à des formations, effectifs équilibrés et homogènes...). Les pratiques "patrimoniales" en grands ensembles ne sont pas toujours adaptées.

Il faut trouver l'équilibre entre l'aspect "socialisateur" (liens entre générations et catégories sociales) ; l'aspect pédagogique (enseignement global), l'aspect du fonctionnement (moyens humains, techniques et financiers)

La répartition territoriale est à envisager sous ces aspects, en tenant compte du contexte socioculturel, notamment pour les plus petites antennes.

Types de "publics"

La pratique collective est un des lieux d'apprentissage des élèves et nécessite donc encadrement spécialisé, suivi, évaluation.

Le chant choral est la première approche collective de la musique pour nombre de jeunes enfants. Il serait souhaitable que cette approche soit réalisée par des enseignants spécialisés, tant au sein de l'école de musique qu'en milieu scolaire, en complément des compétences spécifiques des instituteurs ou des professeurs de Formation musicale.

La pratique collective est aussi un lieu de vie sociale (mixage des générations et des origines) que l'on doit privilégier (ensembles à partir du cycle 2 accueillant les anciens élèves, les adultes amateurs). Elle est le chaînon indispensable entre l'élève et le futur musicien amateur qu'il deviendra dans 99% des cas. Un accompagnement (direction, répétitions par pupitre, ou un soutien « personnalisé ») doit pouvoir être proposé aux amateurs pour garantir une qualité homogène dans ces ensembles.

Identification et animation territoriale

La pratique collective peut avoir une identification départementale sous la forme d'ensembles (collectifs, grands ensembles ...) constitués autour d'un projet spécifique, accueillant éventuellement des enseignants et artistes professionnels. Le travail s'effectue par session, en fonction du projet

Les ensembles qui accueillent les élèves de Cycle 1 sur chacun des secteurs sont internes à l'école de Musique. Ils peuvent être mixtes, en particulier dans les petits centres, ou "spécialisés" (cordes / vents) dans les plus grands centres, selon les effectifs.

Les ensembles qui accueillent les élèves des Cycles 2 et 3 sont souvent associatifs. Ils ont une identité municipale même s'ils accueillent des musiciens bien au-delà du territoire communal. Une charte et des conventions de fonctionnement sont établies entre l'école de musique, les collectivités et les ensembles de pratique amateur (voir document annexe 2c)

L'école de musique doit pouvoir maîtriser l'éducation musicale de ses élèves, tout en remplissant ses missions de soutien à la pratique amateur, d'animation de la vie locale et de valorisation de l'école de musique.

** Consulter la Charte de partenariat avec les pratiques amateurs*

2) La pratique collective instrumentale des élèves en 1er cycle

Objectifs et approches pédagogiques

- Développer le travail collectif des élèves et en équipe pédagogique pour les enseignants
 - > accepter que la musique se pratique « aussi » (et parfois surtout), en soliste
 - > créer des interconnexions entre instrument, pratique collective et formation musicale
 - > atténuer la logique de l'enseignement « éclaté », par une pratique collective immédiate
- Faire de la pratique collective instrumentale un cours de formation musicale « appliquée »
 - > donner un sens à la formation musicale « globale » prônée dans le SNOP
 - > rapprocher (enfin, véritablement), théorie et pratique : expérimentation et explication
 - > repréciser les objectifs pédagogiques (compétences, connaissances)
- Renforcer le plaisir du « jeu immédiat », de l'expérimentation, de la découverte
 - > la Pratique collective est (devrait être) à l'intersection entre une « répétition d'orchestre » un « cours de FM avec l'instrument » et un « atelier d'expérimentation » (JC Lartigot)

Quelques écueils à éviter :

- Le travail avec un « maître unique » (méthodes d'enseignement collectif) -> Le travail en équipe (prof de FM + profs « spécialisés ») est évidemment à privilégier.
- L'approche uniquement orale -> Il faut « aussi » savoir-faire de la musique plus ou moins sans notation, par l'écoute, l'improvisation, mais la lecture des codes ne peut pas être abandonnée.
- Le travail avec un groupe qui comprend n'importe quelle combinaison d'instruments, n'importe quel effectif, n'importe quel âge et n'importe quel niveau technique -> Il est rare d'être en présence d'un groupe idéal, il faut donc « aussi » pouvoir travailler avec un groupe qui comprend des combinaisons d'instruments, d'âges et de niveaux un peu différents.
- Etre dans une approche non formalisée, dans l'expérimentation pure -> Une approche pédagogique doit être d'autant plus formalisée qu'elle est nouvelle quant aux objectifs visés, aux contenus, aux critères d'évaluation, et à sa cohérence sur l'ensemble du parcours !
- Se laisser entraîner dans une logique « productiviste », parfois souhaitée par les élus ou les ensembles amateurs -> Aucune concession n'est possible quant à l'aspect formateur de la pratique collective (pour nos élèves, s'entend).

Quelques « process pédagogiques » qui ont fait leurs preuves :

- Favoriser les changements de rôle dans le déroulement des œuvres interprétées
- Apprendre à lire et à travailler à partir du conducteur : quels instruments font quoi et pourquoi ? Comment sont organisés les rapports entre harmonie et mélodie...,
- Travailler d'oreille avant de se confronter à la partition, se mettre d'accord collectivement sur les doigtés, les rythmes, les attaques, les articulations, les coups d'archer,
- Varier la configuration de la structure de travail en ne copiant pas systématiquement les formes traditionnelles de la répétition par pupitres ou en tutti : varier la taille de la formation, en alternant le travail d'ensemble avec le travail en petits groupes,
- Tenir compte des capacités d'expression des élèves : se servir de la confrontation aux modèles pour aider les élèves à structurer leurs inventions,
- Le choix des répertoires est motivé par la variété des matériaux utiles pour atteindre des objectifs pédagogiques. Répertoires du patrimoine, langages contemporains, esthétiques populaires, jazz...
- La notion de « direction » du groupe doit être abordée immédiatement (pas forcément « devant », mais en tant que « meneur du jeu »).
- Il faut mettre en place une évaluation critériée des activités de chaque élève en pratique collective, tenant compte de sa progression individuelle, de l'évolution de ses comportements dans l'orchestre et de ses progrès quant à la compréhension des langages musicaux.

3) Deux approches originales en début de cycle 1 :

« L'orchestre à l'école » et « L'orchestre débutant »

Notez bien : l'« orchestre débutant » est différent de l'« orchestre à l'école », tant sur le plan des objectifs pédagogiques que du fonctionnement. L'orchestre débutant permet à une dizaine d'enfants inscrits de manière volontaire à l'école de musique de bénéficier d'une approche pédagogique originale en début de cycle, les cours se déroulant en dehors du temps scolaire. L'orchestre à l'école est un dispositif visant à démocratiser l'accès à une pratique instrumentale pour les jeunes enfants. Il est le fruit d'une collaboration entre l'EDM, une collectivité et une équipe pédagogique au sein de l'éducation nationale. Les activités sont gratuites pour les enfants et se déroulent dans le temps scolaire.

Quelques exemples de formations « type » qui peuvent être proposées :

Formation	Orchestre débutant (10-15 el)	Orchestre à l'école (25 el)
Ensemble à cordes (2 à 5 enseignants)	5 à 8 violons et altos 3 violoncelles 1-2 contrebasses + <i>fl bec, guitare, harpe, clavecin</i>	9-12 violons et altos 3-5 violoncelles 2 contrebasses + <i>flûtes à bec, guitares</i>
Ensemble à vent (bois) (3 à 5 enseignants)	2-3 hautbois 3-5 clarinettes 2 bassons + 3 <i>flûtes traversières</i> + 2 <i>cors</i>	5 flûtes traversières 5 clarinettes 5 saxophones 3 trompettes 3 trb- tuba 2-3 percussions + <i>cor, hautbois, basson ?</i>
Ensemble de cuivres (2 à 4 enseignants)	5 trompettes 3 à 5 trb-tuba + <i>cor,</i> + <i>percus-batterie</i>	12 trompettes – altos 3 cors 6 trb tuba 2-3 percus-batterie + <i>guitares, basse, clavier ?</i>
Ensemble mus'actuelles (4 à 5 enseignants)	3 saxophones 3 guitares ampli / basse 2 percussions - batterie 2 claviers + <i>trompettes...</i>	3-5 saxophones 3-5 trompettes 2 claviers 2-3 percus / batterie 2-3 guitares elctro /basses
Ensemble vocal (2 enseignants)		25 enfants chanteurs + travail corporel

Plusieurs critères peuvent intervenir pour le choix de la formation :

- La faiblesse ou l'inexistence de certaines classes d'instruments dans l'école de musique
- Le lien avec le projet culturel du territoire (pratiques amateurs, pôle de spécialité...)
- Les ressources motivées par le projet et la compatibilité avec l'organisation des cours
- Les moyens financiers qui peuvent être réunis
- L'existence d'un parc instrumental déjà disponible

...

Tableau comparatif entre ...

	L'Atelier Musical	L'Orchestre débutant	L'Orchestre à l'école
Publics et Objectifs			
Ages	enfants à partir du CE1	enfants du CE1 au CM2	CE2 à CM2 / 6 ^{ème} à 4 ^{ème}
Milieu socio culturel	± favorisé	± favorisé	enfants plutôt en manque d'offre culturelle
Choix de participer	volontariat	volontariat	semi - volontariat (projet de classe / école)
Projet culturel		aménagement.t du territoire	démocratisation culturelle
Projet pédagogique	formation musicale dans un cursus « traditionnel »	formation musicale dans le cadre d'une pratique collective instrumentale	sensibilisation musicale par la pratique collective instrumentale
	oralité, lecture, écriture.	oralité et lecture <i>écriture en 3^{ème} année</i>	oralité et lecture
Fonctionnement			
Partenaires	collectivité	collectivité	Education nationale et collectivité.
Lieux des pratiques	école de musique	variable	école élémentaire
Moment de pratique	Extra-scolaire	extra ou péri scolaire	dans le temps scolaire
Nombre d'enfants	de 6 à 15	de 6 à 10	25 à 30 (une classe)
Durée du projet	2 ans	2 ans	2 ou 3 ans
Choix des disciplines	libre	semi orienté (selon type d'ensemble et nombre)	semi orienté (selon type d'ensemble et nombre)
Formation complémentaire			
Pratique collective instrumentale	si possible une session (x séances), en 1C2 => <i>orchestre en 1C3</i>	1h par semaine dès la première année	1h par semaine dès la première année
Cours d'instrument	individuel (30') ou en pédagogie de groupe avec 2 ou 3 enfants.	en pédagogie de groupe avec 2 à 5 enfants sur 1h	en pédagogie de groupe avec 3 à 8 enfants sur 1h
Formation musicale et chorale	dans l'Atelier musical, avec parfois la chorale (1h à 1h30)	dans le cadre du cours et de l'orchestre en 1C11C2 => <i>cours de FM en 1C3</i>	formation uniquement liée à la pratique
Moyens			
Professeur référent	professeur de FM	oui (projet d'équipe)	oui, 2 (équipe EDM et Education nationale)
Compétences associées	soutien vocal / rythmique	prof FM, arrangement... soutien vocal / rythmique	
Matériel partitions...	existant (méthodes)	± existant / à adapter	± existant
Parc instrumental	existant	à compléter, selon parc de l'EDM	à constituer (environ 25 instruments).
Locaux	1 grande salle	1 grande salle + 1 ou 2 petites selon nombre de disciplines et organisation	1 grande salle + 3 à 4 petites selon nombre de disciplines et organisation
Financement			
Frais de scolarité	Tarifs statutaires EDM	Tarifs statutaires EDM	Gratuité totale
Collectivités	Participation statutaire (Atelier collectif)	Participation statutaire (Atelier collectif) Investissement limité	Participation 50% du coût (masse salariale) + investissement important (partenaires possibles)

4) Les pratiques collectives en fin de cycle 1, par discipline

Pour tous les instruments : approche d'esthétiques variées, invention, « conduite de jeu » ...

Violon, alto, violoncelle + flûte à bec

Orchestre débutant cordes ou mixte (1C1, 1C2) / orchestre à cordes ou mixte « junior » (1C3, 1C4)

Petits ensembles par famille (bande de violons, ensemble de violoncelles, ensemble de flûtes...)

Musique de chambre avec instrument polyphonique (piano, guitare, harpe, clavecin...), duos ou trios

Initiation à l'Alto pour les violonistes

Contrebasse

Orchestre à cordes ou mixte « junior » / orchestre débutant cordes (selon âge)

Initiation à la guitare basse (1C4) -> Ateliers, musiques actuelles, jazz...

Guitare basse

Orchestre à vent ou mixte « junior »

Petit ensemble de musiques « actuelles » (avec saxo, pno, batterie....)

Initiation à la contrebasse (1C4) -> Ateliers, musique trad, ensemble à cordes

Guitare sèche

Ensemble de guitares / Orchestre à cordes ou mixte ou de flûtes « junior » (selon projet)

Musique de chambre (avec cordes, flûtes, etc...) / Ateliers « musiques trad » (1C4)

Approche de la guitare amplifiée (1C4) -> Ateliers improvisation, jazz...

Orgue et clavecin

Clavecin : ensembles de flûtes à bec (continuo) / orchestre à cordes ou mixte « junior » (session)

Orgue et clavecin : musique de chambre (orgue + trompette, hautbois... / clavecin + cordes, flûtes...)

Etude des deux instruments (par sessions) les deux premières années puis spécialisation possible.

Harpe (celtique)

Orchestre à cordes ou mixtes « junior »

Musique de chambre (avec flûtes traversières...) et Ateliers « musiques irlandaises... » (1C4)

Piano

Orchestres à vent ou à cordes « junior » (selon projet)

Musique de chambre en sonate (avec vents, cordes ...) / piano 4 mains...

Découverte d'autres claviers (session) piano jazz, clavecin -> Ateliers musique anciennes / actuelles

Flûte traversière, hautbois, clarinette, cor, basson.

Orchestre débutant bois / orchestre vent « junior »

Musique de chambre avec instrument polyphonique (piano, flûte et harpe, clavecin...) ou duos, trios

Saxophone

Orchestre à vent « junior » / orchestre débutant mus'actuelle

Petits ensembles (avec batterie, basse, piano) / Ateliers « impro- jazz » (1C4)

Musique de chambre avec instrument polyphonique (piano), ou en ensemble de saxophones

Trompette, trombone, tuba

Orchestre débutant cuivres / orchestre à vent ou brass band « junior »

Musique de chambre avec instrument polyphonique (piano, trompette et orgue...) ou duos, trios

Percussions

Orchestre à vent « junior » / Ensemble de percussions cycle 1

Musique de chambre en sonate (avec vents, piano...)

Etude (sessions) de la batterie, percussions digitales... -> Ateliers 1C4 (musique trad, jazz...)

Batterie

Orchestre vent junior / orchestre débutant (mus'actuelle)

Petit ensemble de musiques « actuelles » (avec saxo, pno, basse...) ou Ateliers en 1C4

Etude (session) des percussions (digitales / multi perc, claviers...) -> CF propositions ci-dessus

Chant (adultes)

Chant accompagné (piano, clavecin...) / Petit ensemble vocal (1 par voix) / Chœur

Atelier lyrique (travail corporel / scénique)

5) La pratique collective des élèves en 2^{ème} et 3^{ème} cycle

Objectifs, contenus*

Rappel : Le responsable de l'ensemble devra veiller lors des séances de travail à aborder les aspects formateurs de la pratique collective : travail d'écoute, de justesse...

Il devra s'attacher au renouvellement des répertoires (transcriptions, commandes...) et à inviter des formateurs, chefs, ensembles ou artistes sur certains projets.

Il devra envisager l'utilisation des instruments polyphoniques (piano, clavecin, orgue, harpe, guitare...). Il essaiera d'aborder les aspects de l'invention (arrangement, improvisation...), de la culture musicale (histoire, analyse, organologie...), et éventuellement d'impliquer les plus grands élèves dans le montage des projets (conception artistique, direction musicale, communication, aspects techniques...).

Il veillera à l'homogénéité de l'ensemble, notamment en proposant aux adultes amateurs le nécessitant un soutien instrumental ou vocal au sein de l'EDM (SPC).

L'évaluation des élèves en situation de pratique collective

(rencontre FMFC « La pratique collective comme outil pédagogique » Pierre Lartigot)

Investissement

- *assiduité, ponctualité, préparation (matériel, échauffement...).*
- *organisation matérielle (instrument en état, partitions annotées...)*
- *attention et concentration*
- *respect des consignes*
- *exigence de qualité / travail personnel (d'une séance à l'autre)*
- *prise de responsabilités au sein du groupe*
- *communication interne au groupe*

Techniques, Artistique , Pédagogique

- *connaissances techniques liées à l'instrument*
- *connaissances de techniques du son (amplification, effets, prise de son ...)*
- *prise en compte / gestion de l'espace de jeu (disposition, acoustique de la salle...)*
- *justesse (absolue et relative) ; conscience harmonique*
- *rythme et pulsation collective*
- *sonorité (individualité / homogénéité...)*
- *déchiffrage*
- *capacité d'écoute de soi, des autres (sans jouer), des autres (tout en jouant)*
- *capacité d'auto évaluation / repérage, nomination et correction des problèmes*
- *suivi du geste de direction*
- *conscience du jeu collectif, interaction avec les autres*
- *adaptabilité aux différentes propositions, langages, consignes et types de jeu*
- *capacités d'invention, d'imitation, de mémorisation, de transposition (orale)*
- *connaissance des structures des morceaux*
- *connaissance historiques en lien avec les esthétiques abordées (notions culturelles, sociales...)*

En situation de concert / audition

- *qualité d'interprétation*
- *aisance corporelle, « présence », maîtrise du stress...*

* Pour les ensembles de pratique amateur associatifs, consulter la Charte de partenariat

6) Les pratiques collectives en cycles 2 et 3, par discipline

Violon, alto, violoncelle + flûte à bec

Orchestre interne ou externe à l'EDM (à cordes, symphonique, musique ancienne)
Petits ensembles par famille (bande de violons, ensemble de violoncelles, ensemble de flûtes...)
Musique de chambre avec instrument polyphonique (piano guitare, harpe, clavecin...) ou duos, trios
+ pour le violoncelle : continuo avec clavecin – musique ancienne

Contrebasse

Orchestre interne ou externe à l'EDM (à cordes, symphonique, musique ancienne ou improvisée)
Musique de chambre (ensemble de contrebasses, continuo musique ancienne, trio jazz ...)
Etude possible de la guitare basse -> Ateliers « musiques du monde, jazz... »

Guitare basse

Ensemble de musiques actuelles / orchestres à vent (harmonie...)
Petit ensemble de musiques « actuelles » (avec saxo, pno, batterie...)
Etude de la contrebasse, de la guitare sèche -> CF propositions / Ateliers...
Approche des techniques du son (prise de son, amplification...)

Guitare sèche

Ensemble de guitares / Orchestre à cordes ou musique ancienne (selon projet)
Musique de chambre (avec cordes, flûtes, etc...) / Ateliers « musiques trad »
Etude de la guitare amplifiée -> techniques du son, Ateliers improvisation jazz...

Orgue et clavecin

Clavecin : ensembles musique ancienne (continuo) / orchestre à cordes (selon projet)
Orgue et clavecin : musique de chambre (orgue + trompette, hautbois... / clavecin + cordes, flûtes...)
Etude des deux instruments souhaitable ou spécialisation possible

Harpe (celtique)

Orchestre à cordes ou musique ancienne (selon projet)
Musique de chambre (avec flûtes traversières...) et Ateliers « musiques traditionnelles...»

Piano

Pièce en solo avec orchestre fin cycle 2 et cycles 3)
Musique de chambre en sonate (avec vents, cordes ...) / piano 4 mains...
Etude d'autres claviers : piano jazz, clavecin -> Ateliers musique anciennes / actuelles

Flûte traversière, hautbois, clarinette, cor, basson.

Orchestre interne ou externe à l'EDM (harmonie, orchestre symphonique, musiques improvisées...)
Musique de chambre avec instrument polyphonique (piano, flûte et harpe, clavecin...) ou duos, trios
+ pour le basson : continuo de sonate avec clavecin – musique ancienne

Saxophone

Orchestre interne ou externe à l'EDM (harmonie, musiques improvisées, orchestre symphonique...)
Petits ensembles / Ateliers « impro jazz » (avec batterie, basse, piano)
Musique de chambre avec instrument polyphonique (piano), ou en ensemble de saxophones

Trompette, trombone, tuba

Orchestre interne ou externe à l'EDM (harmonie, brass band, symphonique, musiques improvisées...)
Petits ensembles / Ateliers « impro jazz » (avec batterie, basse, piano, saxo...)
Musique de chambre avec instrument polyphonique (piano, trompette et orgue...) ou duos, trios

Percussions

Orchestre interne ou externe à l'EDM (harmonie, symphonique, musiques improvisées...)
Ensembles de percussions / Musique de chambre en sonate (avec vents, piano...)
Etude de la batterie, des percussions digitales (session)... -> Ateliers musique trad, jazz...

Batterie

Orchestre interne ou externe à l'EDM (harmonie, musiques improvisées...)
Petit ensemble / Atelier de musiques « actuelles » (avec saxo, piano, basse...)
Etude (session) des percussions (digitales / multi perc, claviers...) -> CF propositions ci-dessus

Chant (adultes)

Chant soliste ou en chœur avec ensemble instrumental.
Chant accompagné (piano, clavecin...) / Petit ensemble vocal (1 par voix)
Atelier lyrique (travail corporel / scénique)
Approche d'autres esthétiques (improvisation jazz) ? ou disciplines (piano accompagnement)

CHARTRE DE PARTENARIAT

avec les ensembles de pratique amateur

Année scolaire 20__ / 20__

Entre les soussignés :

Ecole Départementale de Musique de la Haute-Saône située 23 rue Lafayette
70000 VESOUL, représentée par sa Présidente, Mme Nadine BATHELOT ayant tout
pouvoir aux fins des présentes, appelée **l'EDM**,

d'une part,

et

L'Association _____, dont le siège
social est situé _____, représentée par
son Président _____

et

La Collectivité) _____, représentée
par son Maire, _____

d'autre part,

il a été arrêté ce qui suit :

Article 1 : objet

- *La formation musicale globale des élèves de l'EDM comprend la participation à des ensembles de pratiques collectives, instrumentales ou vocales.*

- Pour les élèves en premier cycle, cette pratique collective s'effectue dans les ensembles internes à l'EDM. Pour les élèves en second et troisième cycles, elle peut aussi s'effectuer dans le cadre d'une association de pratique collective amateur, indépendante de l'EDM.

- La participation d'un élève de l'EDM à un ensemble de pratique amateur indépendant est soumise à l'accord du directeur et de l'équipe pédagogique, en fonction du cursus et du profil de l'élève, d'une part, et du projet musical de l'ensemble (niveau, répertoire abordé...), d'autre part.

- Si un enseignant de l'EDM assure l'encadrement de l'Ensemble, la pratique est « de fait » validée dans le cursus des élèves.

Article 2 : obligations des parties

- L'élève est considéré lors des répétitions de l'Ensemble comme participant à un atelier de pratique collective de l'EDM. A ce titre, un certain nombre de conditions doivent être réunies :

Conditions morales et matérielles d'accueil des élèves :

- Pour recevoir dans le cadre de leur pratique collective des élèves de l'EDM, l'Association doit être structurée conformément à la loi du 1er juillet 1901, et à jour dans son fonctionnement juridique.

- L'association s'engage à garantir la moralité de l'accueil de mineurs dans le cadre d'un établissement public d'enseignement, particulièrement au niveau de l'alcool et du tabac.

- La salle de travail doit être conforme à la législation sur l'accueil d'élèves mineurs.

Conditions pédagogiques et de fonctionnement :

- Le directeur de l'Ensemble devra prendre connaissance du règlement des études et du projet pédagogique de l'EDM, notamment concernant les pratiques collectives en 2^{ème} et 3^{ème} cycles. - Les élèves en cycles 2 et 3 ont 1h30 à 2h hebdomadaires consacrées aux pratiques collectives en grand ensemble (soit 54h à 72h par année). Les heures sont planifiées par le directeur musical sur l'année scolaire, en tenant compte des facteurs liés à la fatigue des élèves, particulièrement par l'accumulation des autres pratiques musicales et extra musicales.

- L'Association de pratique amateur et l'EDM se concerteront avant chaque année scolaire afin de s'informer des différents projets artistiques, des effectifs d'élèves et du calendrier des répétitions et des représentations envisagés.

Assiduité des élèves :

- Un état de présence des élèves de l'EDM devra être remis au secrétariat de l'école de musique chaque trimestre, ou après chaque session de travail aboutissant à une représentation.

- L'élève sera tenu d'être présent aux concerts de l'Association, planifiés en début d'année scolaire. Cependant les activités spécifiquement associatives (services municipaux, concours...) ne rentrent pas dans le cadre de la présente convention. Les élèves de l'EDM ne peuvent être contraints d'y participer au titre de leur scolarité.

Ressources et partenariats :

- Dans le cadre de sa mission de soutien aux pratiques des amateurs, L'EDM peut mettre à disposition de l'Association ses ressources pour diriger l'Ensemble, encadrer le travail ou renforcer ponctuellement les effectifs. Elle peut également proposer un Soutien instrumental ou vocal aux musiciens amateurs le désirant (SPC). Elle peut encore aider les ensembles à réaliser un projet, à inscrire leur action dans le territoire, à améliorer leur qualité technique ou à élargir leur champ artistique. Toute collaboration sur un projet artistique spécifique devra faire l'objet d'une concertation avec l'EDM dès sa conception.

- L'Association et /ou la Collectivité peuvent également participer aux frais de scolarité des élèves de l'EDM inscrits à l'Ensemble et contribuant ainsi à l'animation du territoire. Le montant de cette participation est voté par le Comité Syndical de l'EDM.

- Ces partenariats feront l'objet d'avenants, annexés à la présente convention.

Article 3 : Communication

- En cas de participation financière de l'EDM (mise à disposition de ressources humaines ou techniques), les documents de communication de l'Association (plaquettes, affiches, tracts, programmes...), devront obligatoirement intégrer le logo de l'EDM en respectant sa charte graphique. La participation de l'EDM devra en outre être signalée dans tout communiqué de presse et annoncée lors des concerts.
- En cas de projet réalisé en partenariat entre l'EDM et l'Association, les éléments de communication seront réalisés et validés conjointement par l'Association et par l'EDM .

Article 4 : validité - avenants

- La présente convention est signée au début de chaque année scolaire.
- Un avenant est joint à la convention, mentionnant le nom des élèves de l'EDM participant à l'ensemble et servant de base pour établir la feuille de présence.
- D'autres avenants peuvent être annexés à la présente convention, concernant la mise à disposition de professeurs et / ou la participation aux frais de scolarité des élèves.

Article 5 : clause résolutoire - litige

- En cas d'inexécution des obligations respectives découlant des présentes, chacune des parties sera en droit de considérer les présentes comme résolues de plein droit et sans formalités judiciaires. La résiliation devra être effectuée au plus tard le 30 juin.
- En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des Tribunaux, mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage, etc.,....).

Fait et passé en deux exemplaires originaux dont un a été remis à chaque partie

à _____, le _____, pour l'année scolaire 20__ / 20 __.

Pour l'EDM

La Présidente, Nadine BATHELOT

Pour l'Association :

Le Président,

Pour la Collectivité :

Le Maire,

École départementale de musique de la Haute-Saône
Administration Centrale
23 rue Lafayette 70000 VESOUL
Tél : 03 84 75 56 56
Email : direction@edm70.fr
Site internet : www.edm70.fr

Imprimerie du Conseil général de la Haute-Saône

